

autisme: rapport annuel 2022



Abréviations

AD	Assurance dépendance
AIP	Ateliers d'inclusion professionnelle
CATP	Certificat d'aptitude technique et professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDJ	Centre de jour
CDL	Centre de loisirs
CIRPA	Centre d'intégration et de récréation pour personnes atteintes d'autisme
COR	Commission d'orientation et de reclassement
COSP	Centre d'orientation socio-professionnelle
CRT	Centre Roger Thelen
CSS	Code de la sécurité sociale
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
ESI	Etablissement d'aides et de soins à séjour intermittent
ETP	Equivalent temps plein
FSE	Fonds social européen
GED	Gestion électronique des documents
OPECE	Orientation professionnelle et empowerment des compétences d'employabilité
PECS	Picture Exchange Communication System
SAD	Service aide à domicile
SFP	Service de formation professionnelle
SIA	Service d'interventions ambulatoires
SVN	Service volontaire national
TED	Troubles envahissants du développement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSA	Troubles du spectre de l'autisme

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Rapport annuel 2022

Table des matières

Historique	5	Service d'hébergement	15
Perspectives	6	Foyer Hollerich	15
Utilité publique et don en confiance	6	Foyer Boxhorn	16
Organes et services	7	Service psycho-pédagogique	17
Conseil d'administration	7	Service soins-santé	17
Direction	7	Service de coordination de l'assurance dépendance	18
Chefs de groupe	7	Service d'infirmerie	19
Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	7	Service d'ergothérapie	20
Administration	8	Service orthophonie	22
Service technique	8	Service d'interventions ambulatoires	24
Personnel en 2022	8	Le « service d'assistance à domicile »	24
Généralités	8	Le « service loisirs »	25
Ancienneté du personnel	9	Service de formation professionnelle	26
Nationalité du personnel	10	Centre de jour	29
Qualification du personnel encadrant	10	Les ateliers d'inclusion professionnelle	30
Types de contrat du personnel encadrant	10	Projets	35
Temps de travail du personnel encadrant	10	Projet LEADER ARNU	35
Conventions	12	Comptes annuels et rapport du réviseur d'entreprises agréé	44
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	12		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	12		
ADEM – Service des Salariés Handicapés	12		
Caisse Nationale de Santé	12		
Qu'est-ce que l'autisme ?	13		
Procédure d'admission	14		
Phase 1 : Prise de contact	14		
Phase 2 : Elaboration d'un dossier d'employabilité	14		
Phase 3 : Organisation d'un stage d'observation et décision d'orientation	14		

KONTERBONT

Lëtzebuerg kenneléieren | Lëtzebuergesch léieren

Verbesser deng lëtzebuergesch Sproochkenntnisser
an erweider däi Wuertschatz!

Mam KONTERBONT, där éischer komplett
digitaler Zeitung op Lëtzebuergesch!

An eelef Rubricke fënns du all zwee Méint
spannend an informativ Artikel ronderëm
d'Lëtzebuurger Land a seng Leit. Iwwert dem
Liese léiers du nei Wierder kennen a verbessers
deng Aussprooch.

Probéier et aus!



www.konterbont.com/download/



Historique

L'association Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été fondée en 1981. L'objectif était la création de classes d'enseignement spécialisé pour des enfants atteints d'autisme. Ainsi fut créé l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, qui fut dans un premier temps subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale avant d'intégrer, en 1988, le Service de l'Éducation Différenciée.

- 1989 : Ouverture du « Centre d'Intégration et de Récréation pour Personnes atteintes d'Autisme ».
- 2000 : Inauguration de l'atelier « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette.
- 2001 : Création du Centre Roger Thelen afin d'y installer plusieurs ateliers protégés et les services centraux. Progressivement divers services y ont été implantés, tels qu'un :
 - ⇒ centre d'accueil de jour
 - ⇒ service de consultation
 - ⇒ service soins et santé
 - ⇒ service de formation professionnelle

- 2009 : Création d'un service aide à domicile.
- 2014 : Inauguration du Centre d'Intervention Ambulatoire à Sandweiler.
- 2015 : Inauguration de l'extension du CRT à Beckerich.
- 2016 : Ouverture du nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn.
- 2019 : Ouverture de l'extension « Al Schoul » à Useldange. Déménagement des AIP « Back-Office » et « Info-Média » ainsi que du Service de Formation Professionnelle.
- 2020 : Déménagement de l'atelier « Keramikfabrik » au CRT Beckerich.
- 2021 : Déménagement de l'atelier « Info-Média » au CRT Beckerich.
- 2021 : 40 ans Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Perspectives

- Aménagement d'un Centre De Jour spécialisé dans l'annexe de la maison principale à Boxhorn.
- Planification de nouvelles structures d'hébergement à Pétange pour 2024-2025.
- Transfert du foyer d'hébergement Hollerich à Olm.
- Recherche de sites qui se prêtent à la construction de nouveaux ateliers d'inclusion professionnelle. Une préférence est émise aux régions est et sud du Luxembourg.

Utilité publique et don en confiance

Par arrêté grand-ducal du 6 juin 2003, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été reconnue organisme d'utilité publique pouvant recevoir des dons en espèces déductibles du revenu imposable. Autisme Luxembourg a.s.b.l. est signataire du « Code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du public ». Ce code de bonne conduite définit six engagements que les organismes adhérents entendent respecter : les droits des donateurs, une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse, des actions de communication

irréprochables, des actions de collecte de fonds irréprochables, une transparence financière à l'égard des donateurs. 32 fondations et associations sont déjà signataires de ce code de bonne conduite. Un guide d'auto-évaluation a été distribué aux membres. L'objectif de cette démarche consiste à leur proposer des repères en vue d'évaluer le respect des engagements du Code de Bonne Conduite et qui sont valables quels que soient les donateurs, le type d'activité, les publics visés ou encore la taille de la structure.



Organes et services

Conseil d'administration

- Président : **Charles KAUFHOLD**
- Vice-président : **François LINSTER**
- Secrétaire : **Jean-Marie GOVAERTS**
- Trésorier : **Patrick SCHILTGES**
- Membres : **Michel BRACHMOND**
Mélanie BURK
Monique PUTZ
Chantal STECKER
Pit THILLENS

Aucun salarié d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur, est invité permanent aux réunions du conseil mais n'a pas de mandat délibératif.

Direction

Au 31 décembre 2022, la direction se compose comme suit :

- Marc De Geest, directeur
- Vincent Brack, chargé de direction
- Nathalie Oberweis, chargée de direction
- Sindy Wenige, chargée de direction

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services, à préparer et accompagner les projets de l'association et à participer activement aux activités des différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques

entre les gestionnaires du secteur, à renforcer le poids de celui-ci dans les négociations menées avec les financeurs et enfin à configurer et positionner au mieux Autisme Luxembourg a.s.b.l. dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée par six chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination.

Au 31 décembre 2022, l'équipe des chefs de groupe se compose comme suit :

- Sarah Cintrao, chef de groupe
« Service d'interventions ambulatoires »
- Jennifer Even, chef de groupe
« Service de formation professionnelle »
- Barbara Saddi, chef de groupe
« Foyer Hollerich »
- Cathy Soeder, chef de groupe
« Ateliers artisanaux »
- Jill Staudt, chef de groupe
« Ateliers digitaux »
- Joachim Thielen, chef de groupe
« Foyer Boxhorn »

Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Conformément aux conventions signées avec l'État, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants de la division II (personnes handicapées) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Administration

L'administration assure les tâches de l'accueil, du secrétariat, de la gestion des dossiers du personnel, de l'assurance dépendance et de la comptabilité. Elle compte quatre employés et un comptable.

Un informaticien assure la gestion du parc informatique.

Service technique

Le service technique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. est assuré par trois techniciens.

Personnel en 2022

Le personnel employé par Autisme Luxembourg a.s.b.l. compte au 31 décembre 2022 :

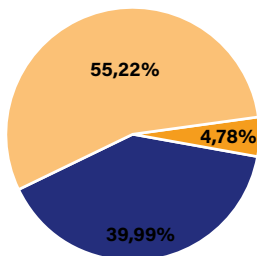
- Salariés encadrants : 93,275 ETP
- Salariés handicapés : 65,8 ETP
- Contrats d'apprentissage : 12 ETP

- Salariés encadrants
- Salariés handicapés
- Contrats d'apprentissage

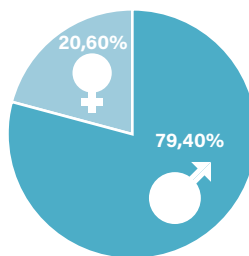
Généralités

(en ETP)	Hommes	Femmes	Total
Salariés encadrants	32,7	71,2	103,9
Salariés handicapés	59,75	15,5	75,25
Contrats d'apprentissages	1	8	9
Total	93,45	94,7	188,15

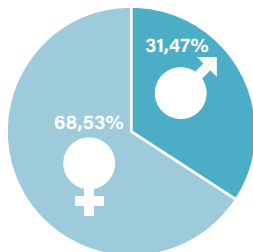
Répartition des salariés par statut



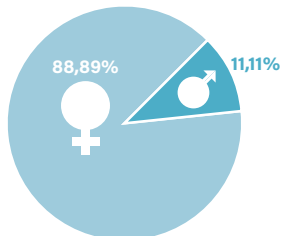
Salariés handicapés



Salariés encadrants



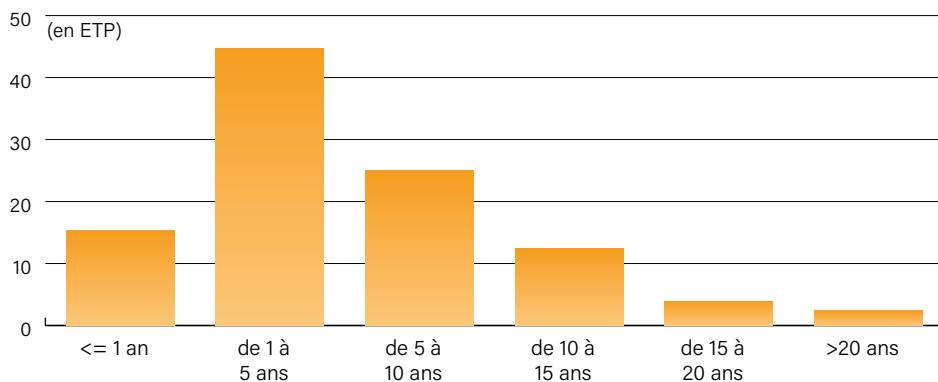
Apprentis



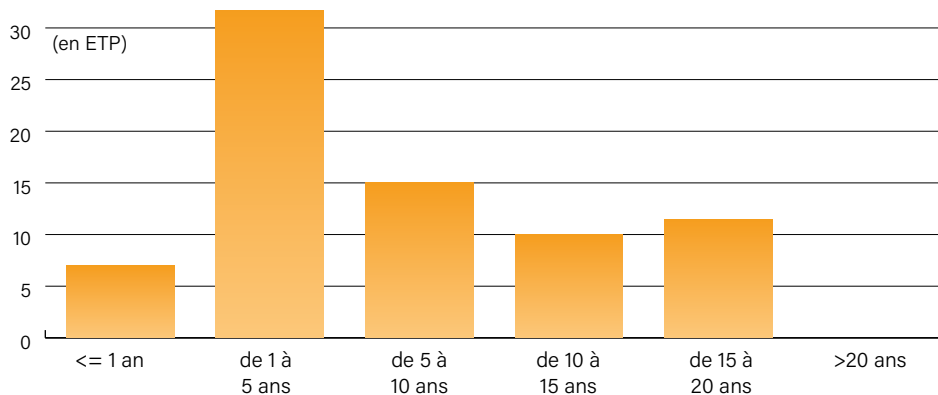
Ancienneté du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
<= 1an	15,375	7	5	27,375
de 1 à 5 ans	44,675	31,75	4	80,425
de 5 à 10 ans	25,025	15		40,025
de 10 à 15 ans	12,45	10		22,45
de 15 à 20 ans	3,95	11,5		15,45
> 20 ans	2,425			2,425
Total	103,90	75,25	9	188,15

Salariés encadrants

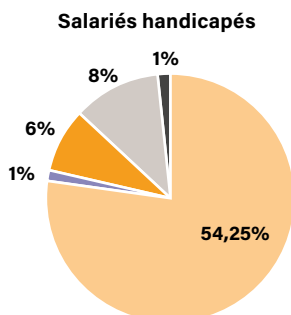
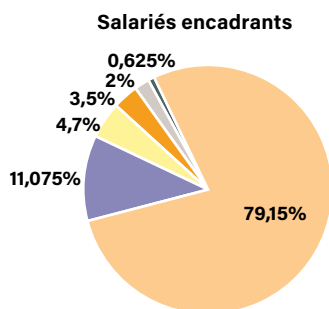


Salariés handicapés



Nationalité du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
luxembourgeoise	82,675	58,25	7	147,925
allemande	8,725	1		9,725
belge	5,45			5,45
portugaise	4,125	7	2	13,125
autre EU	1,125	8		9,125
Autre pays du monde	1,8	1		2,8
Total	103,9	75,25	9	188,75



Qualification du personnel encadrant

(en ETP)	Salariés encadrants	En %
Éducateur diplômé	36,5	35,13
CATP***	20,05	19,30
Auxiliaire de vie	15,85	15,26
Bachelor**	8,775	8,47
Master*	6,925	6,67
Infirmier diplômé	5,4	5,20
Éducateur gradué	4,075	3,92
Enseignement primaire	2,5	2,41
BAC	2,2	2,12
Enseignement sec. non terminé	1	0,96
Éducateur diplômé/gradué en formation	0,625	0,60
Total	103,9	100%

* économie, informatique, pédagogie, psychologie

** ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, assistant social, infirmier gradué, éducateur gradué

*** céramiste, horticulteur, cuisinier, confiseur, vente, couture ...

Salariés encadrants

Éducateur dipl./gradué en formation	0,60 (en %, ETP)
Enseignement sec. non terminé	0,96
BAC	2,12
Enseignement primaire	2,41
Éducateur gradué	3,92
Infirmier diplômé	5,20
Master*	6,67
Bachelor**	8,47
Auxiliaire de vie	15,26
CATP***	19,30
Éducateur diplômé	35,13

Types de contrat du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
CDI	121
CDD	3
Apprentissage	9
Total	133

Temps de travail du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
100%	72
87,5%	5
75%	14
50%	12
autres	30
Total	133

Conventions

Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

3

conventions de financement

Ministère du Travail, de l'Emploi et de
l'Economie sociale et solidaire

1

convention de financement

ADEM - Service des Salariés Handicapés

1

convention de financement

Caisse Nationale de Santé

4

contrats d'aide et de soins (Réseau, ESI,
CSS) avec la Caisse Nationale de Santé en
vue de la prestation des actes de l'assu-
rance dépendance.

Qu'est-ce que l'autisme ?

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) font partie des troubles envahissants du développement (TED) présentant des symptômes au niveau des interactions sociales, de la communication et des comportements et/ou intérêts répétitifs et stéréotypés. La gravité ainsi que la manifestation des symptômes varient en fonction de la personne et de la présence/absence de déficience intellectuelle.

Un diagnostic spécifique à l'autisme est donc indispensable en vue de déterminer précisément

la nature et l'ampleur des TSA. Au Luxembourg, ce diagnostic est toujours posé par un médecin et habituellement une procédure assez longue et complexe, d'autant plus s'il se détermine à l'âge adulte.

L'autisme n'est pas une maladie, et ne peut donc pas être guéri. Néanmoins, à travers des prises en charge psycho-pédagogiques adaptées, les symptômes invalidants peuvent être réduits et les compétences sociales, pratiques et/ou de résolution de problèmes développées.

Possibles manifestations des TSA

- Altération qualitative des interactions sociales
- Altération qualitative de la communication
- Comportements et intérêts répétitifs et stéréotypés



Interactions inappropriées
(p.ex. monologues,
faux-pas, ...)



Contact physique
inapproprié
(trop de distance /
manque de distance)



Intérêt excessif pour un
sujet en particulier



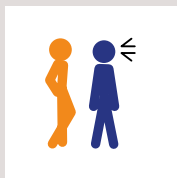
Utilisation particulière du
langage (p.ex. écholalie)



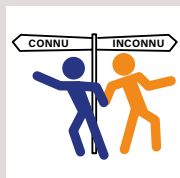
Eventuels îlots de
compétences (talents)



Difficultés dans la
reconnaissance
ou expression émotionnelle
(p.ex. rires inadaptés)



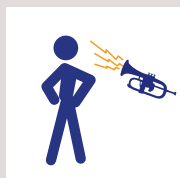
Pas de contact visuel ou
regard fixe



Difficultés dans la gestion
de changements



Séréotypies /
comportements bizarres



Particularités sensorielles
(hypo- ou hypersensibilité
aux bruits p.ex.)



Isolement social ou pas
d'intérêt pour les contacts
sociaux

Procédure d'admission

Les services de travail et de thérapie d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. accueillent des personnes qui répondent aux critères d'admission suivants :

- atteintes d'un trouble du spectre autistique selon DSM-V et ICD-11.
- ayant dépassé l'âge de la scolarité

Remarque : Si ces critères d'admission ne sont pas rencontrés, les personnes sont orientées vers une autre structure ou un autre organisme.

Phase 1 : Prise de contact

1. Demande écrite ou verbale de la part de la personne concernée, des parents, d'intervenants professionnels ou demande d'avis d'employabilité de la part de la Commission d'Orientation et de Reclassement (COR)

2. Premier entretien avec le demandeur

Un premier entretien avec le ou les demandeurs aura lieu dans un de nos services. Les objectifs de cette première prise de contact sont :

- La présentation de l'association et de ses services au demandeur.
- La présentation de la situation actuelle de la personne concernée par le demandeur.
- La concrétisation de la motivation du demandeur qui se traduit par une inscription sur la liste d'attente en vue d'établir un dossier d'employabilité et de proposer des mesures pour augmenter l'employabilité de la personne concernée.

Phase 2 : Elaboration d'un dossier d'employabilité

- Dans le cadre du service OPECE (Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité) un dossier d'employabilité est établi pour avoir une image globale de la personne concernée.
- Proposition de mesures pour augmenter l'employabilité de la personne concernée dont une possibilité est un stage d'observation dans nos services.

Phase 3 : Organisation d'un stage d'observation et décision d'orientation

A la fin du stage d'observation, la commission d'admission décide si:

- la personne concernée va commencer sa formation dans le service de formation professionnelle (SFP) d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.

ou

- la personne concernée va recevoir un contrat de travail dans les ateliers d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.

ou

- la demande ne correspond pas pour les services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. et une orientation sera faite vers une autre institution.

Service d'hébergement

Foyer Hollerich

Établir une relation de confiance tout en offrant un lieu de vie serein ainsi que maintenir les compétences acquises et promouvoir l'évolution de la personne afin de promouvoir l'autonomie des usagers tels sont les objectifs principaux.

La mission est d'assurer l'accompagnement quotidien de la personne atteinte d'autisme. Étant donné que le bien-être de la personne encadrée passe en premier, le foyer est l'endroit dans lequel elle peut se sentir à l'aise, un endroit sécurisant dans lequel elle peut s'épanouir.

Il convient avant tout d'offrir aux usagers un endroit dans lequel ils peuvent se laisser aller tenant compte du fait qu'ils sont encadrés toute la journée et que le travail leur coûte beaucoup d'énergie.

Au foyer, ils peuvent se relaxer après une longue journée de travail. Le foyer est également un lieu dans lequel ils peuvent laisser libre cours à leurs stéréotypies ou à d'autres comportements non appropriés qu'ils doivent refouler pendant la journée. Une autre mission est de donner la possibilité à la personne atteinte d'autisme de pouvoir évoluer, notamment d'acquérir de nouvelles compétences pour promouvoir son autonomie.

Pour pouvoir assurer un encadrement de qualité, un travail d'équipe ainsi qu'une collaboration étroite avec les familles sont essentiels.

Une fois par mois « un groupe de parole » qui dure une heure, est animé par la psychologue au CRT. Il a pour but premier de favoriser la dynamique au sein du groupe des usagers.

Les usagers participent à des activités externes étant accompagnés par les encadrants. Les activités proposées au foyer sont plutôt des activités quotidiennes qui servent au bon fonctionnement du quotidien comme par exemple accompagner et aider les usagers dans leurs tâches domestiques. Le weekend et pendant la semaine les usagers participent aux activités proposées par le Service loisir ou bien participent à des activités au sein même du service d'hébergement.

Le déménagement du service d'hébergement Hollerich à Olm sera prévu pour fin 2023. À Olm il y aura des possibilités d'hébergement pour 7 à 8 personnes.

En 2022, le personnel a été constitué comme suit: 1 éducateur gradué, 3 éducatrices, 1 aide soignante, 2 auxiliaires de vie dont 1 auxiliaire de vie en formation.



11

usagers bénéficient de l'assurance dépendance

Le foyer offre une vie protégée à 11 résidents. Depuis 2016, le groupe de vie habite dans le grand bâtiment rond qui a été largement reconstruit et modernisé pour répondre au mieux aux besoins des résidents. Il est adapté pour des personnes atteintes de troubles du spectre autistique qui, en raison de leur âge ou de leur handicap, ont d'avantage besoin d'une prise en charge tant du côté des soins que du côté pédagogique. L'objectif est donc de créer une atmosphère familiale paisible de bien-être, d'intimité et de sécurité.

Le foyer permet aux résidents de maintenir leurs compétences, de se former et, au mieux, d'améliorer leur autonomie. C'est en fonction de leurs compétences que les résidents sont activement impliqués dans les tâches de la vie quotidienne. L'observation et l'évaluation des compétences individuelles permettent de définir des objectifs à promouvoir.

L'équipe multidisciplinaire est en contact et en échange étroit avec les éducateurs, les thérapeutes, les psychologues du CRT à Beckerich afin de garantir une qualité de soins et de soutien des résidents. Le contact et l'échange avec les familles des résidents constituent également un aspect important du travail quotidien.

Les visites chez les parents et les contacts avec les membres de la famille ont pu se dérouler, dans la mesure du possible, à un rythme normal et habituel pour les résidents.

Toutes les activités contribuent à un quotidien stimulant et varié.

Les activités qui ont lieu régulièrement sont par exemple:

- excursions à la ferme thérapeutique
- sorties à la piscine
- promenades dans la nature autour de Boxhorn
- sorties au restaurant
- activités et relaxation sur l'airtramp
- activités de jardinage
- et bien d'autres choses encore

L'objectif est d'offrir aux résidents la plus grande participation possible et une bonne qualité de vie.

Parmi les 11 résidents du groupe de vie, 4 travaillent quotidiennement dans les ateliers du CRT et les autres résidents restent à Boxhorn et y sont pris en charge.

En 2022, le personnel se constitue de 5 éducateurs, 4 infirmières, 2 aides-soignantes, 4 auxiliaires de vie, 2 aides socio-familiales.

Il est prévu de transformer l'annexe du site en centre de jour spécialisé.

Service psycho-pédagogique

En 2022, le service psycho-pédagogique s'est composé comme suit : 2 pédagogues, 1 sophrologue, 1 éducateur gradué et 4 psychologues.

L'objectif du service est d'accompagner le bénéficiaire dans son projet individuel tant professionnel que psycho-social afin d'atteindre un épanouissement personnel. Les intervenants essaient de se rapprocher de cet objectif en travaillant en réseau ainsi qu'en équipe multidisciplinaire. Par des séances psychologiques individuelles, des groupes d'entraînement aux habilités sociales, des entretiens avec la famille ou des professionnels externes, l'équipe psycho-pédagogique évalue les compétences de la personne et l'aide à se rapprocher de ses objectifs.

Outre l'accompagnement et le soutien de la personne concernée, les missions du service psycho-pédagogique englobent également le soutien et le conseil des équipes éducatives, ainsi que le travail conceptuel interne. Il assure aussi des interventions dans le cadre de l'assurance dépendance.

Encore, notre service offre des formations internes et externes, et a une fonction consultative et d'expertise concernant les troubles du

spectre de l'autisme pour toute personne en demande. Le rôle du sophrologue est de constituer avec la personne encadrée une « boîte à outils » individuelle rassemblant les méthodes les plus appropriées pour son bien-être (exercices de respiration, visualisations, relaxation progressive ...).

L'effet thérapeutique de la musique et de l'activité musicale peut s'étendre à de nombreux domaines, comme p. ex. la perception, la capacité de contact, la motricité ou le bien-être, pour en citer que quelques-uns. Suite à son large spectre d'action, la musicothérapie repose sur une approche holistique. Elle peut se pratiquer aussi en complément à d'autres méthodes thérapeutiques, telles que ergothérapie, orthophonie ou thérapie de la parole.

Le service psycho-pédagogique est également ouvert au public.

Il assure également des interventions dans le cadre de l'assurance dépendance.

429

séances individuelles

Service soins-santé

Le service soins-santé se compose comme suit :

- Service de coordination de l'assurance dépendance ;
- Service d'infirmierie ;
- Service d'ergothérapie ;
- Service de logopédie.

Il a les missions suivantes :

- maintien et promotion de l'autonomie dans le respect mutuel des usagers, des familles et de l'environnement ;
- prise en charge globale et participation dans la vie active des usagers et de leurs familles ;
- prévention de la dégradation de la santé dans toutes ses dimensions ;
- travail selon le cadre de déontologie dans le cadre légal.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une nouvelle loi sur la AD est entrée en vigueur. Suite à cette réforme, des changements importants ont eu lieu dans la manière de facturer et dans le langage professionnel. Au milieu de l'année 2018, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a pris la décision de mettre en place une unité de coordination conforme à la nouvelle loi et aux obligations légales. Ce nouveau service a introduit une nouvelle forme de documentation pour les différents services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. : le centre de jour, l'hébergement, le service d'intervention ambulatoire, les ateliers d'insertion professionnelle ainsi que pour les intervenants spécialisés/thérapeutes.

En septembre 2021, l'Administration d'évaluation et de contrôle (AEC) a pris l'initiative d'exercer son droit de regard sur la documentation dans notre résidence de Boxhorn. Une journée riche en événements, en échanges et en regards parfois critiques mais intéressants, nous a permis d'avancer dans nos démarches initiées depuis.

- Sur un total de 110 personnes dont nous nous occupons à Autisme Luxembourg asbl, 59 personnes bénéficient de l'aide de l'assurance dépendance.
- 5 bénéficiaires ont changé de réseau principal pour un an.
- Pour 53 personnes, Autisme Luxembourg asbl est le réseau principal de l'assurance dépendance, dont 15 femmes et 38 hommes.
- Pour 6 autres, l'association figure en tant que sous-traitant.
- 5 hommes bénéficiaires de la AD sont pris en charge par le Service d'interventions ambulatoires (SIA).
- 11 bénéficiaires de la MA, dont 5 femmes et 6 hommes, résident dans la structure d'hébergement de Boxhorn.
- 5 personnes, dont 4 bénéficiaires de l'assurance dépendance (3 femmes et 1 homme), résident au Foyer Hollerich.
- 5 demandes de réévaluation ont déjà été demandées en 2021, mais n'ont été effectuées qu'en 2022.
- 15 réévaluations ont été demandées et réalisées en 2022.
- 4 personnes ont réussi à sortir de l'assurance dépendance en 2022 et à faire ainsi un pas vers l'autonomie.

4

personnes ont réussi à sortir de l'assurance dépendance en 2022

5

bénéficiaires ont changé de réseau principal pour un an

15

réévaluations ont été demandées et réalisées en 2022

59

usagers bénéficiaires de l'AD dont l'association est le réseau principal

Visites médicales

56,5 heures

visites médicales externes

100,5 heures

visites médicales internes
du généraliste

1850

passages à l'infirmierie petite
plaie/intervention médicale

113,75 heures de travail administratif

54,75 heures

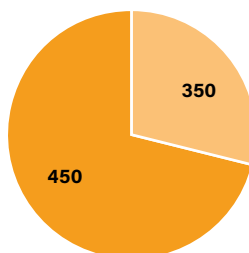
réunions diverses

59 heures

rapports divers

800 heures d'intervention

- interventions dans la salle à manger au CRT
- interventions lors de l'activité douche



Les passages à l'infirmierie ont augmenté considérablement. Comme la pandémie est toujours présente, le défi pour nous et de s'adapter toutes les semaines et même parfois de jour en jour, des nouvelles mesures à mettre en place.

En 2022, le service d'ergothérapie a occupé :

- un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2022 - 31.12.2022,
 - un poste à temps partiel (24 heures/semaine) du 01.01.2022 - 31.12.2022,
 - un poste à temps partiel (35 heures/semaine) du 01.01.2022 - 31.12.2022,
 - un poste à temps partiel (25 heures/semaine) du 23.03.2022 - 31.08.2022
 - un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.09.2022 - 31.12.2022,
- ce qui équivaut à 2,42 temps plein sur l'année 2022.

1 717 thérapies

8

thérapies en groupe auprès de 3 usagers

1 709

thérapies en individuel auprès de 62 usagers

Suivi ponctuel et interventions sur demande spécifique

56 interventions (interventions en cas de crises, conseils personnalisés, entretiens téléphoniques avec les parents, bilan initial pour les usagers du SFP n'ayant pas de séances ergo ...)

Entraînement et apprentissage à la prise de repas

342 entraînements et apprentissages à la prise de repas dans la salle à manger au CRT, à Useldange et à Boxhorn

Aides techniques

18 aides techniques ont été recherchées, étudiées et mises à disposition des usagers ou dans les ateliers

Durant l'année 2022, le service d'ergothérapie a cherché un nouveau fournisseur de chaussures de travail et de nouveaux modèles de chaussures de sécurité pour tous les ateliers. Cette recherche a nécessité plusieurs visites chez les fournisseurs, de même que 2 présentations sur site.

Tous les membres du personnel travaillant en atelier (163 encadrants et encadrés) sont passé en service d'ergothérapie afin de faire prendre les mesures de leurs pieds et d'essayer au minimum 3 paires de chaussures de travail différentes. 70 personnes ont nécessité des recherches et des essayages supplémentaires, afin de trouver des chaussures adaptées à leur morphologie et à leurs capacités.

Formations

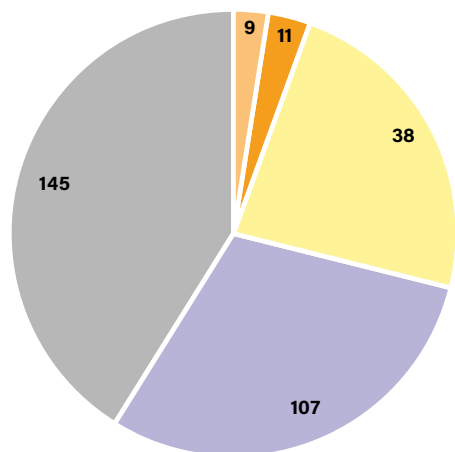
8 heures de formation interne

Stagiaires

2 stagiaires en ergothérapie ont été encadrées dans notre service durant 8 semaines

1 nouvelle ergothérapeute a été engagée au cours de l'année et le service d'ergothérapie l'a accompagné durant plusieurs semaines, afin de l'initier au fonctionnement de notre institution et de notre service

355 rapports divers



■ 9 rapports de bilan d'entrée pour les usagers du SFP

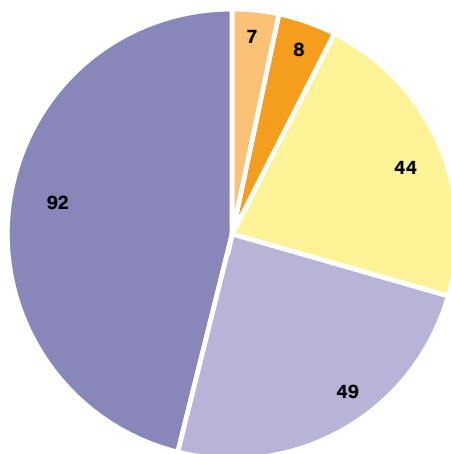
■ 11 rapports de bilans complets des activités de la vie journalière en lien avec l'Assurance Dépendance

■ 83 rapports divers (dont les activités d'appui à l'indépendance AAI)

■ 107 rapports de bilans (risque de chute, risque d'escarre) en lien avec l'Assurance Dépendance

■ 145 rapports internes dans le cadre du PASP (bilans d'évaluation B.ev., hypothèses, bilans intermédiaires X-2, projets d'intervention P.in)

200 réunions diverses



■ 7 participations aux réunions des différents ateliers

■ 8 réunions dans le cadre de l'Assurance Dépendance (réévaluations et réunions internes)

■ 44 réunions du service d'ergothérapie

■ 49 participations aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G

■ 92 réunions entre encadrants concernant un usager

Une restructuration interne du dossier informatisé du patient a amené le service d'ergothérapie à revoir tous les dossiers informatisés des usagers pris en charge actuellement ou précédemment par notre service et à renommer d'innombrables fichiers afin de les adapter au nouveau dossier.

En 2022, le service d'orthophonie a occupé :

- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2022 - 31.12.2022,
- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2022 - 31.12.2022,
- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2022 - 31.12.2022

106 interventions

50

interventions diverses

56

interventions pour le screening de la dysphagie

Thérapies

en individuel (suivi régulier en salle de traitement au sein du Centre Roger Thelen à Beckerich, à Useldange et à Boxhorn) : 970 séances en 2022 auprès de 47 usagers (dont les séances pour bilan d'entrée).

Nbre d'usagers	Séances	Séances bilan d'entrée
13	446	5
14	149	
14	345	25

Suivi ponctuel et interventions sur demande spécifique

56 interventions (interventions en cas de crises, conseils personnalisés, entretiens téléphoniques avec les parents, ...)

50 interventions auprès des usagers pour le screening de la dysphagie

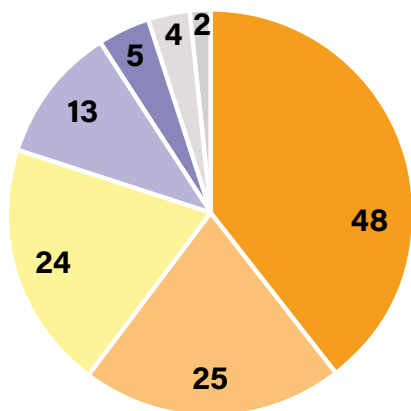
Entraînement et apprentissage à la prise de repas

246 entraînements et apprentissages à la prise de repas dans la salle à manger au CRT

Aides à la communication

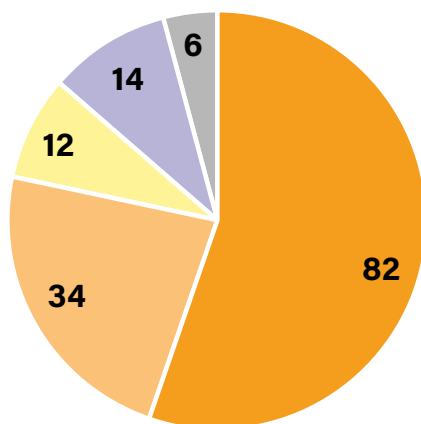
Le service de logopédie s'occupe régulièrement des mises en place de fiches de communication, des divers systèmes de symboles et d'images (p.ex. PECS) et de l'entretien et des actualisations des aides de communications électroniques, divers systèmes des symboles et d'images (p.ex. PECS) entretien et actualisations des aides de communications électroniques

121 réunions



- **48** participations aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G
- **25** participations aux réunions du service de formation professionnelle
- **24** réunions du service d'orthophonie
- **13** réunions diverses internes (réunions entre encadrants concernant un usager, réunions avec la direction, réunions pour le projet de la douleur)
- **5** participations aux réunions des différents ateliers
- **4** réunions dans le cadre de l'Assurance Dépendance (réévaluations et réunions internes)
- **2** réunions sur la situation de la prise de repas (service ergo-logo, infirmerie, chef de groupe)

73 rapports



- **82** formulations des AAI
- **34** rapports internes dans le cadre du PASP (bilans d'évaluation B.ev., hypothèses, bilans intermédiaires X-2, projets d'intervention P.in)
- **12** rapports en lien avec l'Assurance Dépendance
- **14** rapports divers
- **6** rapports de bilan d'entrée pour les usagers du SFP

Service d'interventions ambulatoires

Le « **Service d'Interventions Ambulatoires** » (**SIA**) est un service qui propose un accompagnement des personnes adultes atteintes de troubles du spectre autistique. L'équipe gère et encadre les deux branches du service : d'une part les interventions en individuel au domicile de la personne atteinte d'autisme et d'autre part les activités de loisirs en groupe.

C'est donc sous les titres « **service d'assistance à domicile** » et « **service loisirs** » que seront présentées nos interventions.

Le « service d'assistance à domicile »

Depuis 2008, le SAD accompagne individuellement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA) en dehors de leur travail, dans leur milieu privé (domestique). De nombreuses personnes atteintes d'autisme, principalement celles avec le syndrome d'Asperger, vivent de manière autonome dans leur propre appartement ou tentent de vivre de manière la plus autonome possible. Le SAD offre un accompagnement individuel, adapté aux besoins des personnes concernées dans tous les domaines de la vie privée.

L'objectif est d'atteindre ou de maintenir l'autonomie autant que possible.

Les diverses prestations du SAD sont :

- Accompagnement et assistance dans la réalisation des tâches ménagères
- Accompagnement lors des courses et sorties

- Accompagnement dans les démarches administratives et financières
- Accompagnement des visites médicales
- Collaboration avec des clubs, services de soins, etc.
- Établissement et maintien de l'environnement social des personnes concernée
- Activités de loisirs sous forme d'activités individuelles
- Planification et réalisation de voyages et de congés individuels
- et encore beaucoup d'autres...

En 2022, 14 personnes atteintes de TSA dont 1 femmes et 13 hommes sont suivies par une équipe de 6 personnes.

1881 suivis individuels ont été assurés en 2022.

Deux colonies de vacances ont été organisées :

- Center Parcs – Domaine Port Zélande aux Pays-Bas au mois de mai
- Hôtel all-inclusive avec Luxair-Tours à Majorque en Espagne au mois de septembre

Pour les deux vacances, 6 personnes accompagnées de 2 encadrants sont parties du lundi au vendredi pour passer un moment de détente et de divertissement.

Le « service loisirs »

Le « service loisirs » reste un service qui vise une inclusion dans la société par le biais d'activités récréatives. Depuis 2021 les activités sont proposées à tous les usagers de Autisme Luxembourg ASBL. Mais le souhait est d'étendre le service et de le rendre accessible à tout le monde.

Le « service loisirs » a vécu un grand succès en 2022, presque toutes les activités ont affiché complet.

Les « Workshops », proposés une fois par mois :

« Let's cook » - un cours de cuisine pouvant accueillir 6 personnes qui a lieu dans nos locaux à Sandweiler, le but étant d'y développer les compétences culinaires et découvrir de nouvelles saveurs et recettes.

Let's create - un cours artistique et créatif pouvant accueillir 8 personnes, ce Workshop qui vise la créativité, soit à travers le bricolage, la photographie ou autres médias, a lieu dans nos locaux à Sandweiler.

Les Clubs, proposés tous les mercredis :

Let's talk - un groupe de rencontre, dédié au contact et à la parole autour d'un verre en soirée, n'a malheureusement pas eu de succès. En 2023 cette activité ne sera plus proposée.

Lets' move - un club de Sport encadré par 2 éducateurs de notre service.

Lets' dance - encadré d'un encadrant du service, accompagné de Sandra Beck, médiatrice de danse.

Un dernier volet important à ne pas oublier au sein du « service loisirs » est « Les sorties » :

Il reste le but principal de ce service : « l'inclusion », en participant à toutes sortes d'événements culturels de notre pays, nous voulons permettre aux personnes atteintes d'autisme, de vivre ces moments de rencontre, de découverte et d'échanges, comme tout autre citoyen. Ainsi des sorties lors de la « Schueberfouer », « Eifelpark », « Calypso Erlebnisbad » et autres restent des dates importantes sur notre calendrier.

Ici aussi, l'accent est mis sur l'autonomie et le fait de pouvoir rencontrer des personnes, mais surtout, sortir du cocon familial, du cadre des ateliers d'inclusion professionnelle et s'ouvrir au reste du monde.

Nouveau depuis 2022:

L'équipe SIA participe désormais à la planification et l'organisation des "Disc-O-Tisme" - en collaboration avec Madame Carmen Müller (responsable atelier jardinage Autisme Luxembourg asbl) et des bénévoles.

5 événements ont eu lieu en 2022 et une moyenne de 500 entrées ont pu être chiffrées.

Au total le « service loisirs » a proposé 63 activités au cours de l'année 2022 et un total de 938 participations on pu être calculées.

Service de formation professionnelle

Le SFP accueille des personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui veulent préparer leur entrée dans la vie professionnelle.

L'objectif est de leur proposer une formation professionnelle adaptée à leurs besoins spécifiques, afin de les orienter soit vers un atelier d'insertion professionnelle, soit vers le marché ordinaire du travail, soit vers un service d'activité de jour. Le SFP offre actuellement un cadre pouvant accueillir jusqu'à 20 bénéficiaires.

La formation s'étend entre 1 à 3 ans, selon les objectifs individuels fixés pour chaque bénéficiaire. Elle se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique. Les bénéficiaires sont divisés en deux groupes différents selon leurs besoins individuels afin de leur offrir le meilleur accompagnement possible. La formation est centrée sur un programme individuel tenant compte de l'acquisition et du développement des compétences personnelles. L'équipe spécialisée met en place des plans individuels pour promouvoir les compétences de façon à augmenter le niveau d'autonomie des bénéficiaires.

Missions principales :

- Réalisation d'un bilan de compétences initial
- Mise en place d'un programme de formation individualisé (théorique et pratique) afin de développer et de valoriser les compétences
- Accompagnement spécialisé

Unités de formation :

Compétences globales

- Hygiène
- Nutrition
- Mobilité
- Conscience générale du corps
- Orientation spatio-temporelle
- Gestion des médias (téléphone portable, Facebook et Co)
- Sophrologie
- ...

Matières spécifiques en rapport avec le trouble autistique

- la pratique de la vie ; apprendre à se connaître soi-même et le monde du travail
- Interaction sociale : l'amitié, la gestion des conflits, les émotions, la perception et la gestion de l'autisme pour soi-même, la famille et les amis.
- Communication
- ...

Formation pratique

- Attitude de travail
- Participation aux différents ateliers (Céramique, Cuisine, Jardinage, Imprimerie, Back Office, ...)
- ...

Compétences scolaires classiques

- Lecture et écriture
- Calcul
- Gestion des finances
- Différenciation et attribution
- Informatique
- Droits et obligations dans la vie professionnelle

Total des places	♀	♂	Admissions 2022	Stages au SFP	Sorties 2022
19	5	14	8	9	1

Tableau : Places occupées au SFP en 2022

En 2022 le Service de Formation Professionnelle a accueilli 19 bénéficiaires présentant des troubles du spectre autistique. Une personne a pu terminer avec succès sa formation et travaille actuellement dans un atelier d'insertion en tant que salarié handicapé.

Au cours de l'année 2022, trois semaines de réflexion interne et de formation ont été organisées, durant lesquelles l'équipe SFP a évalué la progression des bénéficiaires et a fixé de nouveaux objectifs pour le trimestre à venir : parmi d'autres, des bilans individuels, des bilans annuels et des bilans sur l'évolution du programme ont été réalisés. En décembre de la même année, l'équipe était composée comme suit : deux pédagogues spécialisés, un éducateur gradué et six éducateurs diplômés.

En 2022 le SFP a été divisé en deux groupes : l'un situé à Useldange et l'autre à Beckerich.

La formation pratique s'est déroulée au sein des locaux du SFP, ou bien les bénéficiaires ont pu visiter individuellement les ateliers pour se faire une idée du travail pratique sur place. Une fois par semaine, la préparation de repas frais dans le

cadre de l'atelier de cuisine a été mise en œuvre et bien acceptée par tous. Cette routine a été établie au sein des deux groupes.

Les bénéficiaires ont également participé à une formation en compétences sociales et en hygiène. Ils ont aussi pu profiter, de manière individuelle, d'une formation aux médias et à l'éducation sexuelle. De plus, des séances de thérapie individuelle ont été proposées pour assurer un soutien holistique.





Centre de jour

Le CDJ est une structure d'accueil journalière qui se trouve depuis juin 2020 dans nos locaux à Sandweiler.

Il s'adresse aux personnes atteintes d'autisme qui n'ont pas/plus de statut de salarié handicapé dans les ateliers d'inclusion professionnelle. Les objectifs sont primordialement le bien-être des usagers. Un programme diversifié est proposé quotidiennement aux usagers.

Une équipe pluridisciplinaire composée de deux éducatrices, une aide-soignante, deux auxiliaires de vie et deux auxiliaire de vie en formation encadre le groupe de sept personnes autistiques.

Un programme adapté aux besoins spécifiques des usagers cible les domaines suivants :

- Bien-être en général et stimulation des sens : séances de relaxation, stimulation basale, massages et bains de mains, aromathérapie, ...
- Soins/santé: soins corporels, douche, manucure et pédicure, ...
- Motricité : travail sur le schéma corporel et le sens d'équilibre, Airtramp, promenades, piscine, activités sportives, ...

- Inclusion sociale : sorties adaptées aux besoins des usagers, excursions, visite au restaurant, visite d'une ferme pédagogique, sortie en calèche, contact avec des animaux ...

- Education pratique à la vie : cuisiner, mettre et débarrasser la table, faire les courses, plier le linge ...

- Activités ludiques et artistiques : promotion de l'expression verbale, jeux de concentration, puzzles, chant, musique, bricolage, peinture, ...

Les bénéficiaires du CDJ profitent tous de l'assurance dépendance et font donc usage de diverses thérapies comme l'entretien psychologique, l'ergothérapie, la logopédie, la musicothérapie etc. proposées par des intervenants spécialisés.

L'encadrement des usagers au CDJ, ainsi que les sorties, sont adaptés aux mesures sanitaires actuelles.

Le CDJ fonctionne du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

autisme: luxembourg

Ateliers



autisme: back-office

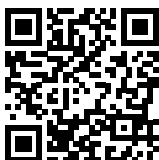
Vun analog zu digital.

Al Videokassetten oder Zeitungsartikelen, al Bicher oder en ale Fotosalbum?

Esou muenchereen huet nach esou en ale Schatz doheem leien.

Am Back-Office Atelier kënnen dës Schätz mat Hëllef vun héichmoderne Scanneren a Recorderen, an op Basis vun deenen héchsten Qualitätsstandarden an Norme fir lech digitaliséiert ginn.

Op Privatpersoun, Administratioun oder öffentlich Inстанz, Är analog Schätz si bei eis a gudden Hänn.



autisme: bitzerei

Al Kaffissäck, al Sprangschlässer a Calicoten, ale Schaumgummi aus Matrassen an al Kleeder. Lauter Saachen déi anerwärts an der Dreckskecht landen. Net esou am Bitzereisatelier!

Upcycling ass hei d'Stéchwuert. Aus all deenen ale Materialien an eegens produzierte Stëfter aus Bio-Kotteng mat eegenem Design, entstinn méi ewéi eng Rëtsch eenzegarteg a kreativ Produiten.

Mond-Nues Masken, Sëtz-, Lies- a Yogakëssen, Rucksäck, Poschen, Gesellschaftsspiller fir ënnerwee an nach viles méi.



autisme: dréckerei

E Flyer oder e Plakat fir dee nächste Bal, eng Broschür fir Äre Veräin, Visittekaarte fir Äre Betrib oder flott Invitatiounen fir eng Kommoun oder e Gebuertsdag?



Vun der Berodung iwwer de Layout, der Auswiel vum passenden, recycléierten oder FSC certifiéierte Pabeier, dem Drock, Veredelung a Personaliséierung bis bei déi fäerdeg Drécksaach.

Eis professionell Ekip aus dem Dréckereisatelier steet lech mat hirem Fachwëssen a kompetenter Berodung zur Verfügung!



autisme: gaardenatelier

Esou muencher Stéck Uebst an eiem Gebeess oder e Kraider an eiem Menü wuessen direkt hanner eiem Gebai. Niewent dem Entretien vun eiem Gaart an eiem Bongert këmmert de Gaardenatelier sech och drëm datt et ëmmer propper a flott ronderëm eist Gebai ausgesäit.



An de Wanterméint produzéiert de Gaardenatelier Holzspéin fir Äre Kamäin oder Äre Grill unzefeieren.



autisme: info-média

Am Info-Média Atelier entsteet de Konterbont, deen éischten, komplett digitale Magasin op Lëtzebuergesch zu Lëtzebuerg. A Form vun enger App fir de Smartphone an den Tablet ass de Konterbont dat ideaalt Hëllefsmëttel fir d'Lëtzebuerg Sprooch ze léieren, säi Wuertschatz ze erweideren oder d'Lëtzebuerg Land an all senge Facettë kennen ze léieren.



Eng weider Innovatioun am Info-Média Atelier ass en 360 Grad Fotostudio an deem Produiten digitaliséiert an dat digitaalt Material fir E-Commerce Säiten oder Produktkatalogen opbereet ka ginn.



autisme: keramik

Artisanal an traditionell, bal ewéi fréier. Mat aler Technik an handwierklechem Geschéck produzéieren eis Aulebäcker am Keramikatelier eng grouss Panoplie vu kreativen Artikelen aus Toun mat deels faarweger Glasur.



En eenzegaartegen, handgemaache Gaardenzweg, eng flott Deko fir an d'Wiss, Dekoratiounsartikelen fir Fester, Kreativitéit kennt hei bal keng Grenzen. Soll et emol eppes Perséinleches sinn oder en Eenzelstéck? Eise Keramikatelier erfëllt lech bal all Wonsch!



autisme: kichen

Ee Menü, zwou Alternativen an eng Hellewull u Bréidercher. All Dag frësch op den Dësch, kreativen a gesond, direkt aus eisem Kichenatelier. An eisem Take-Away zu Biekerech fann Dir all Dag e gudder Maufel fir mat Heem oder op de Büro ze huelen.



E Gebuertsdag, eng Kanddaf, e Veräinsfest oder eng Betribsfeier, eis Kichenekipp mécht sech eng Freed draus fir Är Feier Kanapeeën, Pains surprises, frësch Zaloten oder Uebstzaloten zou ze bereeden!



autisme: konfiserie

Dir hutt emol erëm Loscht op eng Gebeesseschmier?

Mat eisen aussergewéinleche Gebeesszorte gëtt all Schmier zu engem klengen Schlabäizchen.



Äppel, Bieren, Quetschen oder Orangen, dat si just e Grappvoll vun den Uebstzorten déi an eisem Konfiseriessatelier zu méi ewéi 25 aussergewéinlechen Zorte Gebeess verschafft ginn.

Aus héichwäertegem Uebst a mat vill Handwierksgeschéck entstinn am Konfiseriessatelier awer och eng Hellewull un eenzegaartege Kamellen, déi engem bei all Bëss e Laachen an d'Gesicht zauberen.



autisme: *pabeier*

Klassesch an traditionell, genee ewéi fréier. Aus Stoffreschter an alem Pabeier entsteet am Pabeieratelier eng ganz Gamm u flotten Designpabeieren.



Mat vill Léift zum Detail ginn doraus, mat fläissegem Hänn an engem Koup Kreativitéit, eenzegaarteg a modern Produiten hiergestallt. Vun Kaarte fir all Zweck iwuer Kaddosverpackungen oder individuell hiergestallte Menüskaarte realiséiert de Pabeiersatelier Produite fir all Zweck an Ulass. Individuell, kreativ, a modern.



autisme: *wäschkichen*

Mir wäschen Är knaschteg Wäsch, an dat am wouerste Sënn vum Wuert! Dir sidd e Sportsveräin oder e Betrib an dir hutt reegelméisseg knaschteg Handdicher, Sportstrikoten oder Aarbechtsgezei?



Eise Wäschereisatelier këmmert sech drëm a wäscht, faalt a streckt Är Wäsch fir dat se derno erëm ewéi nei aus dem Buttek ausgesäit!



autisme: *laser-tec*

Pabeier, Kartrong, Plexiglas, Holz oder och Schifer. Dat si just e Grapp voll vun de Materialien déi eis béid Laseranlagen am Laser-Tec Atelier verschaffe kënnen. Op gravéieren, schneiden oder Béides zesummen. Aus deenen ënnerschiddleche Materialien entstinn eng Hellewull u Produiten ewéi Schlësselunhänger, Verpackungen, Glasënnersetzer an nach viles méi!



Awer och fir d'Realisatioun vun Ären Iddien si mir fir Iech do! Dir hutt eng Iddi am Kapp?

De Laser-Tec Atelier mécht sech eng Freed draus se fir Iech ze realiséieren!





Projet LEADER ARNU

Rapport d'activité 2022

Le projet :

Le projet ARNU (Archives Régionales Numérisées) a été initié en 2020 par 4 régions LEADER du Luxembourg (Atert-Wark, Éislek, Regioun Mëllerdall et Lëtzebuerg West). Il a pour objectif premier d'assurer la numérisation du patrimoine historique et culturel, local ou régional, grâce à l'appui financier de l'Union européenne (Feader), de l'État luxembourgeois (ministère de l'Agriculture) et de l'ensemble des communes membres des Groupes d'Action Locale (GAL).

Il permet notamment aux communes, aux associations et aux particuliers des régions concernées, de pouvoir faire numériser gratuitement des anciens documents ou autres archives en vue de les préserver à long terme (photos, vidéos, films, diapositives, livres, revues, bulletins, cartes postales, objets divers...). Les documents et supports proposés à la digitalisation, de nature privée ou publique, doivent présenter impérativement une dimension d'intérêt collectif et local.

Ce projet est porté par l'association « Autisme Luxembourg asbl » qui assure le travail de numérisation avec une équipe de personnes atteintes d'autisme (syndrome d'Asperger), engagées sous le statut de salariées handicapées dans l'atelier Back-Office implanté à Useldange et encadrées par du personnel technique et éducatif.

Le personnel :

En 2022, trois encadrants, occupés à temps partiel (tâches (50%-25%-25%) équivalentes à 1 TP) ont assuré la gestion du projet et la réalisation des travaux ARNU avec l'appui d'une équipe de 9 salariés handicapés, occupés à temps plein ou partiel et affectés au projet ARNU pour certaines tâches de numérisation (documents, revues, diapositives, photos...), en fonction du niveau de leurs compétences et aptitudes professionnelles.

L'équipe d'encadrement était composée en 2022 de :

Monsieur Christian COIFFARD, engagé en tant que technicien en multimédia/web avec une affectation prévue à 50% dans le projet

ARNU comme coordinateur/gestionnaire principal. Il a été le référent pour la gestion technique des projets avec les clients ARNU ainsi que la personne de contact pour toute nouvelle demande de numérisation.

Monsieur Eric JUNGELS et Madame Carina FERREIRA, engagés en tant qu'éducateur/trice diplômé(e), avec une tâche prévue en 2022 dans le projet ARNU à 25% en vue d'assurer l'encadrement socio-éducatif des salariés handicapés dans l'atelier et de permettre une intégration continue dans le travail malgré les difficultés et troubles liés au spectre de l'autisme. De plus, ce personnel éducatif a été formé à certaines tâches techniques de numérisation afin de pouvoir assister les salariés dans le travail de scanning et dans le suivi du contrôle de qualité.

Régulièrement, d'autres personnels (informaticien, gestionnaire administratif, autres éducateurs) ont été mis à disposition par « Autisme Luxembourg asbl » pour assurer la bonne gestion du projet et des travaux ainsi que des besoins informatiques, principalement lors de lancement de nouveaux travaux et/ou matériels de numérisation.

L'équipe de salariés handicapés (SH) affectée notamment aux travaux ARNU était composée de huit hommes et une femme. La moyenne d'âge était de 30 ans. Trois SH ont un diplôme de niveau CATP/DAP et sont engagés en tant que salariés qualifiés (2 techniciens dans le domaine administratif et commercial et 1 informaticien). Dans cette équipe, 4 salariés ont été planifiés en 2022 à temps plein dans l'atelier alors que les 5 autres ne l'ont été qu'à raison de 2 à 3 jours par semaine. Plusieurs travaux pour le projet ARNU ont servi de phase d'apprentissage (learning by doing) des process ou d'utilisation de nouveaux matériels de numérisation.

Le fonctionnement

En 2022, 5 nouvelles demandes de numérisation de projets (2 pour le Leader Atert-Wark, 1 pour le Leader Letzebuerg West et 2 pour la région Leader Mëllerdall) ont été pris en charge en cours d'année. Avec les 19 demandes déjà reçues en 2020-21, nous avons donc reçu 24 demandes depuis le lancement du projet ARNU.

Les 5 nouveaux projets de numérisation reçus en 2022 se sont donc ajoutés aux 10 projets retenus déjà en 2021 mais encore en attente de réalisation. Le volume des prestations Leader ARNU en 2022 a donc été, durant toute l'année, continu et conséquent.

Alors que nous avons vécu un manque ponctuel de personnel d'encadrement et/ou de production en 2021 en raison de la crise sanitaire Covid-19, nous avons eu encore en 2022 des difficultés pour assurer ce personnel dans l'atelier, de façon toujours stable et constante, en raison essentiellement d'une longue période involontaire de congé de personnel pour des raisons familiales. L'équipe éducative fut donc réduite souvent à seulement un encadrant au lieu des deux prévus initialement. Compte tenu de compétences techniques requises auprès du personnel éducatif en vue de pouvoir travailler au mieux dans cet atelier (connaissances informatiques, maîtrise des programmes et des procédures de gestion des scanners...), il n'a pas été possible de toujours remplacer le personnel titulaire absent ce qui a pu retarder la prise en charge ou l'avancement plus rapide de certains projets ARNU.

Comme déjà en 2021, certaines difficultés ou pannes techniques, vécues en 2022 avec les scanners principaux, ont bloqué, durant parfois plusieurs jours, l'un ou l'autre équipement et par conséquent, ont freiné la réalisation de certains travaux.

Certains SH plus limités dans leurs ressources personnelles (problème de comorbidité) pour s'adapter aux exigences du travail de production ont manifesté parfois des troubles importants du comportement ce qui a induit plus d'absentéisme et d'instabilité, tant qualitative que quantitative, dans la réalisation des travaux confiés ! L'absence plus ou moins longue ou très irrégulière de ces SH, spécifiquement formés pour travailler avec des scanners et des processus de travail parfois assez complexes à gérer, réduit sensiblement, à certains moments de l'année, la capacité du responsable technique à assurer un flux croissant et continu de production.

L'équipement

Compte tenu de nos disponibilités quelque peu limitées face à la demande dans certains types de matériel de numérisation (1 V-Shape, 1 Quartz «normé», 1 scanner dias et 1 scanner photos A4), la planification des travaux ARNU a été parfois décalée en fonction de l'utilisation du matériel pour d'autres clients privés de l'atelier. Toutefois, durant le premier semestre 2022, l'équipe a pris possession progressivement de la nouvelle surface de travail (doublement de l'atelier à la fin 2021) en installant plusieurs nouveaux scanners et postes de numérisation. Fin d'année, l'atelier disposait de 20 postes de travail en lien avec divers types de matériel de numérisation (Fujitsu ESPRIMO E557/POWER, Fujitsu fi-7600, Fujitsu ScanSnap SV600, Fujitsu ESPRIMO E556/E85+, Epson Expression 12000XL, Epson Perfection V850 Pro, Refecta RPS 10M negative film, Refecta DigitDia 7000 Magazin, i2S CopiBook V-SHAPE, i2S SupraScan QUARTZ A1 HD et 1 i2S CopiBook ONYX A2 non normé).

Le doublement de certains équipements et postes de travail (notamment 1 second scanner de diapositives, 1 scanner supplémentaire de photos A4 et 1 A3 financés par l'atelier) a donc permis en 2022 de pouvoir travailler

conjointement plusieurs projets de digitalisation, surtout de supports visuels où la demande est la plus importante.

Durant le dernier trimestre 2022, des contacts ont été pris avec le Centre National de l'Audiovisuel (CNA) à Dudelange en vue de la mise en place d'un échange d'informations techniques sur la numérisation de films et d'un partenariat dans la formation d'une partie de notre personnel (encadrant et encadré) dans la gestion du matériel et des processus de numérisation de films 8 mm, super 8 mm et 9.5 mm (nettoyage et préparation des bobines, réparation des films, traitement digital...). Par ailleurs, les recherches de matériels de numérisation de films à un prix abordable ont enfin pu aboutir en fin d'année 2022 par le biais de la location, prévue sur plusieurs mois, d'un scanner de films de qualité (Scanner Fashscan HD de la firme MWA). Grâce au partenariat mis en place avec le CNA, le personnel de l'atelier va pouvoir se former sur ce matériel loué durant le premier semestre 2023 en vue de pouvoir numériser, dès que possible, les deux projets ARNU concernant des films 8 mm encore en attente.

La gestion du site www.arnu.lu

Le site de présentation du projet Leader ARNU a été actualisé régulièrement en 2022.

Un ensemble de projets ARNU, déjà finalisés ou encore en cours de traitement, sont présentés succinctement sur le site. A partir des données publiées, toute personne intéressée peut entrer en contact avec le(s) détenteurs des archives numérisées pour les consulter.

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F 5176

Comptes annuels et rapport
du réviseur d'entreprises agréé

31 décembre 2022

AUTISME LUXEMBOURG A.S.B.L.

R.C.S. LUXEMBOURG F 5176

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT
DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

31 DÉCEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ	1 – 3
COMPTES ANNUELS	
Bilan	4
Comptes de profits et pertes	5
Annexe	6 – 11

Aux membres de
AUTISME Luxembourg A.s.b.l
1, Jos Seyler Strooss
L-8521 Beckerich

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de AUTISME Luxembourg, Association sans but lucratif, (« l'Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables à l'Association définis par le Conseil d'Administration tels que détaillés dans la note 2 aux comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables spécifiques qu'il a retenus, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

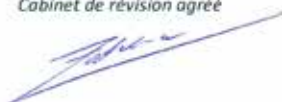
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FIDUCIA AUDIT S.à r. l.
Cabinet de révision agréé



Réviseur d'entreprises agréé
Robert ZAHLEN

Luxembourg, le 28 avril 2023

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F 5176

BILAN

au 31 décembre 2022

ACTIF	Notes	2022 EUR	2021 EUR
ACTIF IMMOBILISÉ		8 603 854,17	8 949 314,43
Immobilisations incorporelles	3	1 475,00	-
Immobilisations corporelles	3	8 600 379,17	8 947 314,43
Immobilisations financières		2 000,00	2 000,00
ACTIF CIRCULANT		5 084 436,35	4 684 990,13
Stocks		90 154,29	93 340,30
Créances		899 750,68	650 389,08
Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		794 667,86	501 685,18
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		105 082,82	148 703,90
Valeurs mobilières	4	3 568 658,58	3 358 979,93
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux		525 872,80	582 280,82
COMPTES DE RÉGULARISATION		5 933,33	11 866,67
TOTAL ACTIF		13 694 223,85	13 646 171,23
PASSIF			
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	4	4 739 131,00	4 504 757,76
Fonds associatifs		78 247,67	78 247,67
Fonds dédiés sur dons		3 568 658,58	3 358 979,93
Résultats reportés		1 067 530,16	1 211 014,14
Résultat de l'exercice		24 694,59	(143 483,98)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL	5	7 855 323,73	8 192 066,48
DETTES		1 091 644,46	949 346,99
Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	21 946,32	32 360,53
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		-	21 826,71
Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		456 384,07	308 734,90
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales		196 914,54	200 250,37
Dettes au titre de la sécurité sociale		323 186,75	296 842,17
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		93 212,78	89 332,31
COMPTES DE RÉGULARISATION		8 124,66	-
TOTAL PASSIF		13 694 223,85	13 646 171,23

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
COMPTE DE PROFITS ET PERTES
au 31 décembre 2022

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Notes	2022 EUR	2021 EUR
Chiffre d'affaires net	7	3 810 441,88	3 734 914,68
Autres produits d'exploitation	8	7 844 419,56	7 206 910,72
Variations de stock de produits finis		11 444,86	9 951,42
Dotations aux amortissements sur subventions d'investissement	5	369 546,46	376 605,02
Matières premières et consommables et autres charges externes			
- Consommations de matières premières		(505 611,57)	(446 875,83)
- autres charges externes		(944 309,94)	(880 133,80)
Frais de personnel	9		
- Salaires et traitements		(8 718 546,42)	(8 395 734,80)
- Charges sociales couvrant les salaires et traitements		(1 306 498,97)	(1 246 824,36)
Corrections de valeur			
- Sur immobilisations corporelles	3	(466 214,84)	(462 410,81)
Autres charges d'exploitation		(55 846,04)	(24 796,52)
Autres intérêts et produits assimilés		293,24	580,02
Intérêts et charges assimilées		(1 911,00)	(3 470,18)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	10	(12 512,63)	(12 199,54)
Résultat de l'exercice		24 694,59	(143 483,98)

NOTE 1- GÉNÉRALITÉS

AUTISME Luxembourg A.s.b.l. est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois qui a pour objet la fondation, le développement et la gestion de toutes œuvres préventives et curatives, de centres éducatifs et de foyers pour enfants, adolescents et adultes autistiques ainsi que la recherche de l'intégration continue à tous les niveaux des sujets qui lui sont confiés. Le siège social de l'association se situe à Beckerich.

Aucune obligation ne lui est faite quant à la présentation de ses comptes annuels. L'association est exempte de tous impôts sur le résultat.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.

En date du 6 juin 2003, l'association a été reconnue d'utilité publique par publication d'un arrêté grand-ducal.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Principes généraux

L'association tient sa comptabilité en Euro (EUR). Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises dans le secteur associatif, complétés des dispositions applicables aux opérations spécifiques de l'association, telles qu'adoptées par le Conseil d'Administration.

Les principes comptables retenus par le Conseil d'Administration sont détaillés dans les différentes notes aux comptes.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition et amorties suivant la méthode linéaire. Les taux pratiqués tiennent compte de la durée de vie économique estimée de chaque bien.

Stock de consommables, marchandises et produits finis

Le stock de consommables et marchandises est évalué au prix d'acquisition. Le stock de produits finis est évalué à la valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient. Cette correction de valeur n'est pas maintenue lorsque la raison qui l'a motivée a cessé d'exister.

Créances, disponibilités et dettes

Les créances, avoirs en banques et encaisse et dettes sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeurs sont constatées si la valeur estimée de la créance est inférieure à sa valeur nominale.

Produits perçus de l'Etat

Les produits perçus de l'Etat sont enregistrés sur base des documents obtenus de l'Etat ou de provisions basées sur des documents à caractère certain, établis par les autorités subsidiaires.

Subventions d'investissement en capital

Les subventions d'investissement en capital sont constituées de subsides reçus en relation avec les immobilisations corporelles et sont portées dans les fonds propres au passif du bilan. Elles sont amorties au même rythme que l'immobilisation qu'elles ont contribué à financer.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net est composé de :

- Recettes réalisées par l'association via l'intermédiaire de ses différents ateliers protégés (restauration, imprimerie, confiseries ou confitures principalement). Ces recettes sont générées lorsque la vente est réalisée ;
- Dons reçus afin de soutenir les activités courantes mais également certains projets définis. Ces dons sont reconnus en comptabilité lors de l'encaissement ;
- Revenus reçus de la part de la Caisse Nationale de Santé pour les prestations que l'association réalise et qui entrent dans le cadre de l'assurance dépendance. Ces revenus sont enregistrés sur base des documents obtenus de la Caisse Nationale de Santé ou d'estimations fondées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement de subventions, participations reçues de la part de différents ministères et non directement liées à des immobilisations. Ces subventions et participations sont enregistrées sur base de documents obtenus de la part des ministères concernés ou d'estimations fondées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
ANNEXE
Exercice au 31 décembre 2022
-suite-

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	2022 EUR	2021 EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	13 182 560,17	13 108 556,73
Entrées au cours de l'exercice	120 754,58	102 522,28
Sorties au cours de l'exercice	(22 186,52)	(28 518,84)
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	<u>13 281 128,23</u>	<u>13 182 560,17</u>
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(4 235 245,74)	(3 794 724,07)
Dotations de l'exercice	(466 214,84)	(462 410,81)
Reprises de l'exercice	22 186,52	21 889,14
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	<u>(4 679 274,06)</u>	<u>(4 235 245,74)</u>
Valeur nette à la fin de l'exercice	<u>8 601 854,17</u>	<u>8 947 314,43</u>

NOTE 4 - FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

	2022 EUR	2021 EUR
Fonds associatifs constitués du 29.09.1981 (date de constitution) au 31.12.1999	78 247,67	78 247,67
Fonds dédiés sur dons	3 568 658,58	3 358 979,93
Résultats reportés au 1 ^{er} janvier	1 067 530,16	1 211 014,14
Bénéfice (Perte) de l'exercice	24 694,59	(143 483,98)
	<u>4 739 131,00</u>	<u>4504757,76</u>

Les comptes de l'exercice 2021 et l'allocation du résultat de celui-ci ont été approuvés par l'Assemblée Générale des membres du 1^{er} juin 2022.

Les fonds dédiés sur dons proviennent d'un don de valeurs mobilières de placement pour un montant d'une valeur comptable nette de EUR 3 568 658,58 au 31 décembre 2022 (2021 : EUR 3 358 979,93) (voir le poste du bilan « valeurs mobilières »).

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
ANNEXE
Exercice au 31 décembre 2022
-suite-

NOTE 5 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL

	2022	2021
	EUR	EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	11 866 114,25	11 835 836,64
Entrées au cours de l'exercice	32 803,71	30 277,61
Sorties au cours de l'exercice	(785,00)	-
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	11 898 132,96	11 866 114,25
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(3 674 047,77)	(3 297 442,75)
Dotations de l'exercice	(369 546,46)	(376 605,02)
Reprises de l'exercice	785,00	-
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	(4 042 809,23)	(3 674 047,77)
Valeur nette à la fin de l'exercice	7 855 323,73	8 192 066,48

NOTE 6 - DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En juin 2013, un emprunt d'une durée de 10 ans a été contracté pour financer la partie non prise en charge par le Ministère de la Famille de l'acquisition d'une maison à Boxhorn. Le montant initial de l'emprunt s'élève à EUR 300 000,00 portant intérêt au taux de 1,8% par an. Au 31 décembre 2022, la dette s'élève à EUR 21 946,32 classée en inférieur à un an (2021 : montant total : EUR 54 187,24 dont EUR 21 826,71 supérieur à un an).

NOTE 7 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	2022	2021
Recettes diverses (dont boissons et alimentation)	653 045,98	593 952,71
Dons, fonds dédiés	73 907,24	125 302,24
Revenus issus des prestations directement liées à l'assurance dépendance	2 602 726,21	2 519 027,99
Diverses participations reçues	480 762,45	496 631,74
	3 810 441,88	3 734 914,68

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
ANNEXE
Exercice au 31 décembre 2022
-suite-

NOTE 8 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste est composé principalement de subventions et participations enregistrées sur base de confirmations obtenues de la part des ministères concernés ou de provisions basées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

Ces subventions et participations représentent un montant total d'EUR 7 825 989,37 au 31 décembre 2022 (2021 : EUR 7 200 181,19).

Au 31 décembre 2022, les autres montants inclus dans les autres produits d'exploitation concernent des produits sur exercices antérieurs pour un montant global d'EUR 16 293,44 (2021 : EUR 5 325,04) et des plus-values réalisées sur cession d'immobilisations pour un montant d'EUR 2 136,75 (2021 : EUR 1 404,49).

NOTE 9 - PERSONNEL

Nombre des membres du personnel employé en équivalent temps plein au 31 décembre 2022 :

	EUR 2022	EUR 2021
Salariés	112	108
Membres du personnel autistique	75	70
	<u>187</u>	<u>178</u>

La masse salariale brute est décomposée comme suit :

	EUR 2022	EUR 2021
Employés encadrés		
Brut encadré	2 021 297,84	1 812 370,79
Cotisations patronales encadrés	301 525,81	268 590,39
Remboursement mutualité des encadrés	(98 446,10)	(70 969,33)
S/total encadrés	<u>2 224 377,55</u>	<u>2 009 991,85</u>
Employés encadrants		
Brut encadrant (incl. 13e mois)	7 333 251,92	7 053 996,88
Cotisations patronales des encadrants	1 065 868,37	1 020 007,55
Remboursement mutualité des encadrants	(478 508,23)	(324 819,22)
Remboursement Adem, Congés formation	(10 663,88)	(22 698,74)
Remboursement ADEM chômeurs âgés	(113 593,52)	(93 627,17)
S/total des encadrants	<u>7 796 354,66</u>	<u>7 632 859,30</u>
Variation provision pour congé non pris et heures sup.	4 313,18	(291,99)
	<u>10 025 045,39</u>	<u>9 642 559,16</u>

NOTE 10 - AUTRES IMPÔTS

Ce poste représente principalement les taxes sur véhicules automoteurs dues pour l'année 2022 et des taxes communales dues pour un montant de EUR 11 088,22 (2021 : EUR 10 088,22).

NOTE 11 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

La maison acquise à Boxhorn est hypothéquée pour le prêt bancaire d'un montant nominal d'origine de EUR 300 000,00 dont le solde au 31 décembre 2022 est de EUR 21 946,32 (2021 : EUR 54 187,24).

L'association a également donné deux cautions de EUR 4 500,00 et de EUR 19 851,00 ainsi qu'une garantie bancaire de EUR 4 500,00 pour des locations.



Take Away

Menu du jour, Sandwichs

Sur commande : canapés - mini-sandwichs
pains surprises - service traiteur - catering



Autres produits artisanaux de nos ateliers :
confitures, pavés de fruits, objets en céramique et matériaux recyclés



En savoir plus?
Visitez notre site internet www.autisme.lu



Autisme Luxembourg a.s.b.l.
Tél.: 266 233 49 (commande)



Sites d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.



Centre Roger Thelen

1, rue Jos Seyler
L-8522 Beckerich

Tél.: (+352) 266 233 1

info@autisme.lu

Ouvert : 8h-12h / 13h-17h

Al Schoul

1, Am Trémel
L-8706 Useldange

Tél.: (+352) 266 233 1

info@autisme.lu

Centre de jour

29-31, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Tél.: (+352) 26 350 151

info@autisme.lu

Foyer Hollerich

33, rue Antoine Meyer
L-2153 Luxembourg

Tél.: (+352) 250 220
Fax: (+352) 450 555

cirpa@autisme.lu

Foyer Boxhorn

2, Om Gisel
L-9741 Boxhorn

Tél.: (+352) 26 908 502
Fax: (+352) 24 559 105

boxer@autisme.lu



Ateliers d'Inclusion Professionnelle

Centre Roger Thelen :

- Buanderie 266 233 55
- Céramique 266 233 80
- Confiserie 266 233 50
- Couture 266 233 45
- Cuisine 266 233 49
- Imprimerie 266 233 42
- Info-Média 266 233 61
- Jardinage 266 233 44
- Laser-Tec 266 233 74
- Papier 266 233 43

Al Schoul :

- Back-Office 266 233 54

Take Away à Beckerich :

- 266 233 49 du lundi au vendredi
 - ⇒ Plat du jour à emporter
 - ⇒ Consultation du menu : www.autisme.lu/menu
 - ⇒ Sandwichs à la carte
 - ⇒ Catering sur commande



autisme: luxembourg



www.autisme.lu

Imprimé par Autisme Luxembourg a.s.b.l.